

Accueils de Loisirs

du GRAND CUBZAGUAIS

**FICHE NAVETTE VACANCES DE LA TOUSSAINT
DU 21 AU 31 OCTOBRE 2019**

FICHE NAVETTE À COMPLÉTER ET À DÉPOSER OU À ENVOYER PAR MAIL
AU PLUS TARD LE 02 OCTOBRE 2019

à Grand Cubzaguais Communauté de Communes
44 rue Dantagnan 33240 Saint-André-de-Cubzac
alsh@grand-cubzaguais.fr

► **ALSH d'Aubie/Val-de-Virvée,
Pugnac et Saint-Gervais :**
05 57 94 83 34

NOUVEAUTÉ : vous pouvez effectuer l'inscription en ligne,
directement depuis le portail famille.
Si vous n'avez pas encore d'accès,
demandez vos identifiants aux directeurs ALSH .

INFORMATION SUR VOTRE ENFANT

Nom	
Prénom	
Date de naissance, âge	
Classe fréquentée	PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 COLLÈGE

CONTACT

Nom, prénom du parent	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	

ALSH SOUHAITÉ (En fonction de votre lieu de résidence)

	Aubie Val-de-Virvée 3/12 ans	Saint-Gervais 3/12 ans	Pugnac 3/12 ans
Communes de résidence	Val-de-Virvée (Aubie, Saint-Antoine, Salignac), Cubzac-les-Ponts, Gauriaguet, Saint-André-de-Cubzac, Peujard, Saint-Gervais, Saint-Laurent d'Arce, Virsac		Bourg, Lansac, Mombrier, Prignac-et-Marcamps, Pugnac, St-Trojan, Tauriac, Teuillac
Cochez la case			

VACANCES DE LA TOUSSAINT : DU 21 AU 31 OCTOBRE 2019

Cocher d'une croix (x) les journées réservées :

21/10	22/10	23/10	24/10	25/10	28/10	29/10	30/10	31/10	01/11
									fermé

Accueil **uniquement à la journée**. Activités de 9h à 17h. Garderie de 7h à 9h et de 17h à 19h.

Votre enfant bénéficie-t-il d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) qui nécessite la mise en place d'un panier repas ?

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La facture vous sera envoyée par courrier ou par mail chaque fin de mois.
Règlements par chèque à l'ordre du : Régisseur des recettes ALSH, Paiement carte bancaire en ligne (portail famille) ou prélèvement bancaire (se renseigner auprès du service ALSH).

le/...../.....

Signature :

INSCRIPTION VACANCES TOUSSAINT (suivant places disponibles) :
Fiche navette à compléter et à déposer ou à envoyer par mail (alsh@grand-cubzaguais.fr)

AU PLUS TARD LE 02 OCTOBRE 2019